



**16 DÉCEMBRE  
TOU-TE-S  
À MENTON!**

**LIBERTÉ POUR TOU-TE-S  
ET SOLIDARITÉ AVEC  
LES MIGRANT-E-S:**

**OUVREZ LES FRONTIÈRES**

*À l'appel de La Roya Citoyenne, du Collectif de Solidarité avec les Migrant-e-s des Alpes Maritimes, de la Coordination 75 des Sans-Papiers et de la Coalition Internationale des Sans-Papiers et Migrant-e-s*

En prélude à la journée internationale des migrants, retrouvons-nous le samedi 16 décembre à Menton:

- ▶ pour célébrer la journée internationale des migrant-e-s et donner de la visibilité à toutes les initiatives qui seront prises dans ce cadre
- ▶ parce que cette frontière est devenue un des symboles de l'inhumanité des politiques migratoires de l'État français et de l'Union européenne et du développement de l'État policier
- ▶ parce qu'aux mort-e-s des frontières s'ajoutent la multiplication des mesures d'enfermement et d'expulsion, les milliers de migrant-e-s à la rue, y compris des enfants et des jeunes isolé-e-s, le harcèlement policier et la chasse aux sans-papiers
- ▶ parce que le gouvernement français, au travers de l'inscription des mesures d'urgence dans le droit commun contredit encore plus le droit d'asile et que ce même gouvernement prépare une nouvelle loi durcissant encore sa politique migratoire dans un sens liberticide
- ▶ parce que cette région est devenue le symbole des solidarités

qui existent sur tout le territoire avec les migrant-e-s. Mais elle est aussi devenue, après Calais, le symbole de la répression contre ce mouvement et les personnes solidaires

- ▶ pour dire « ça suffit! », pour mettre fin à l'acharnement contre les migrant-e-s et aux discours et politiques racistes et sécuritaires qui gangrèment toute notre société.

### **NOUS MANIFESTERONS POUR :**

- ▶ l'accueil des migrant-e-s
- ▶ la liberté de circulation et de résidence (art. 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen)
- ▶ la régularisation des sans-papiers
- ▶ l'abrogation des accords de Dublin
- ▶ la solidarité et l'égalité des droits pour tout-e-s
- ▶ l'abrogation de tout « délit de solidarité » et l'abandon de toutes les poursuites contre les personnes solidaires